

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01760
Numéro SIREN : 807 391 479
Nom ou dénomination : DM HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2018 sous le numéro de dépôt 6662

DM HOLDING

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros

Siège social : ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (84320)

140, Avenue de Cunoise – ZAC du Plan

807 391 479 RCS AVIGNON

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

▪ **Monsieur Denis DUCHENE**

Propriétaire de 2 500 actions

Ci, 2 500 actions

▪ **Monsieur Julien MOLINA**

▪ Propriétaire de 2 500 actions

▪ Ci, 2 500 actions

TOTAL égal au nombre d'actions composant le capital :

5 000 actions

Ci, **5 000 actions**

Seuls associés de la Société DM HOLDING et intervenants conformément à l'article 26 des statuts, lequel prévoit que « *les décisions collectives autres que celles nécessitant la réunion d'une Assemblée Générale peuvent également résulter d'un acte sous seing privé par tous les associés* », décident ce qui suit.



PREMIERE DECISION – NOMINATION D’UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D’UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

La Société détenant 100 % du capital social et des droits de vote de la Société AMD ENERGIES depuis ce jour, les associés décident à l’unanimité de nommer :

▪ **Monsieur Frédéric IMBERT**

Né le 29 septembre 1967 à CAVAILLON (84), de nationalité française
Domicilié à CAVAILLON (84300) – 158, Avenue Maréchal Joffre

En qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

▪ **La Société SARL AFM**

Société à responsabilité limitée
Dont le siège social est à CHEVAL BLANC (84460) – 1021, Chemin de la Rayette
Immatriculée au RCS d’AVIGNON sous le numéro 421 260 779

En qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices, soit jusqu’à l’issue de l’assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l’année 2024 appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Frédéric IMBERT et la SARL AFM ont fait savoir par avance qu’ils acceptaient chacun en ce qui le concerne leur nomination.


DEUXIEME DECISION – REGISTRE DES DELIBERATIONS

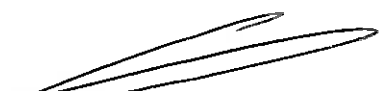
Les associés décident à l’unanimité que le présent acte sera reporté à sa date au registre des délibérations, l’acte lui-même étant conservé par la Société de manière à permettre sa consultation en même temps que le registre des délibérations.

Fait à AVIGNON (84)

Le 28 mars 2018

En DEUX (2) exemplaires originaux

<u>Monsieur Denis DUCHENE</u>	
--------------------------------------	--

<u>Monsieur Julien MOLINA</u>	
--------------------------------------	--